



L'École Pratique des Hautes Études est heureuse d'annoncer l'édition 2024 de la Journée transversale des doctorant.e.s, qui se tiendra **le 14 mai** à Paris sur le thème :

« Critiquer ou discriminer »

Si les notions de critique et de discrimination sont connotées négativement au premier abord, ces deux termes sont avant tout des processus d'acquisition de connaissances relevant de choix. Leur racine grecque est commune et se traduit par l'idée de juger, d'interpréter mais aussi de distinguer, de trancher. Les termes « critiquer » et « discriminer » conservent tout cette envergure : ils peuvent procéder de la prise de position subjective comme du choix disciplinaire et scientifique.

En Science(s), la critique désigne le processus de distinction d'un choix motivé par l'exercice de la raison. La discrimination relève aussi d'un mécanisme de distinction, mais peut recouvrir plusieurs dimensions : elle n'est pas nécessairement justifiée par l'exercice de la raison et garde une proximité sémantique certaine avec la faute ou le crime. En sciences religieuses, historiques ou de la vie et de la terre, ces deux notions sont omniprésentes, tant d'un point de vue méthodologique, qu'historiographique et historique.

Les doctorant.e.s des trois mentions de l'École Doctorale 472 sont ainsi invité.e.s à raisonner et communiquer sur l'ambiguïté de ces deux termes, la façon dont ils s'unissent ou se contredisent, et à mobiliser, entre autres, l'un des axes suivants pour étayer leur réflexion sur le thème proposé :

• **Discriminer, critiquer, pour produire un savoir**

Discriminer et critiquer, c'est élaborer des outils de compréhension du monde. Ce sont deux processus distinctifs qui permettent d'aboutir à une catégorisation des données. De surcroît, discriminer et critiquer ont le même but : construire un sujet à travers des choix méthodologiques. Discriminer et critiquer sont donc deux notions proches qu'il est néanmoins possible de confronter. Les communications pourront par exemple porter sur les méthodes d'acquisition des connaissances en relation avec la discrimination et la critique ou encore sur l'épistémologie des termes discriminer et critiquer. Les interventions proposant une approche linguistique sont également bienvenues.

• **Discriminer au nom d'un savoir, critiquer au nom du savoir**

On pourra s'intéresser aux processus de discrimination et de critique à l'échelle des rapports au sein d'un ensemble. Discriminer renvoie alors au traitement différencié selon des critères relevant d'un savoir érigé en norme intangible, qui peut dès lors être considéré comme arbitraire. Au contraire, la critique continue d'interroger, de vérifier et de justifier ces critères, et peut ainsi remettre en cause et contester la discrimination.

• **Discriminer et critiquer, sources de renouvellement des sciences :**

Le progrès des sciences est conditionné par les processus de discrimination et de critique. C'est effectivement en étudiant les phénomènes discriminatoires que l'on peut comprendre les valeurs qui régissent une société et qui déterminent toute approche scientifique. En outre, la discrimination et la critique de concepts ou de modèles explicatifs antérieurs constituent une dynamique essentielle du progrès scientifique. Les communications basées sur ce troisième axe pourront adopter une approche cognitive, épistémologique, sociale ou bien historique.

Format

Les communications, en français, n'excéderont pas 20 minutes et seront suivies d'un temps de discussion, sous la forme de tables rondes. Les propositions sont à envoyer sous forme de résumé (300 mots maximum) avant le **3 mars 2024** à l'adresse journee.transversale.2024@ephe.psl.eu

Les actes de la Journée Transversale feront l'objet d'une publication.

12 communications seront retenues pour la présentation orale. Les autres propositions seront invitées à réaliser un *poster* de leur présentation afin de pouvoir les exposer lors des moments conviviaux de la journée d'études.

Comité scientifique : Daphné Baudon, Carlo Emilio Biuzzi, Arthur Deconynck, Joshua Ducancel, Dauphine de Haldat, Inès Keuter, Paul Knall-Demars, Illia Kovalenko, Maël Le Gouellec, Léa Legoux, Valentine Louis, Philomène Renard, Mélanie Sorstein, Fanny Stibbe et Léa van Hulle.